

## COMEX TIGER

### Compte-rendu de la réunion du 11/07/2023

#### Périmètre

27 participants : cf. émargement en pièce jointe

#### Documents transmis

- Support de présentation de la réunion
- Feuille d'émargement

### Ouverture de la réunion du COMEX par Denis BERTIN

#### 1. POINT RH – Equipe TIGER

Arrivée de Pierre PETROSINO, responsable opérationnel GT2, le 12/06. En remplacement de Pauline BECHEREL partie en mars 2023.

#### 2. AAP TFR 2023 : Bilan des candidatures et arbitrage

Répartition des candidatures déposées :

**43** parcours candidats

**12** liés à un IE (financement TIGER) / **31** hors IE (financement IDEX)

- **37** renforts en phase d'accompagnement
- **22** renforts en phase de transformation
- **17** renforts en phase de labellisation

**14** ont choisi **1** renfort, **21** ont choisi 2 renforts, **5** ont choisi 3 renforts

L'équipe opérationnelle TIGER a vérifié l'adéquation des informations fournies par les parcours candidats selon la grille de critères définie pour chaque renfort et pour chaque phase de transformation dans le texte de cadrage de l'AAP TFR.

Suite à l'analyse administrative, l'équipe opérationnelle a classé les candidatures :

- Candidatures **conformes** aux critères
- Candidatures **nécessitant un arbitrage** par le comité opérationnel TIGER (COMOP) selon trois cas de figure :

- o Proposition de **rétrograder le parcours sur une phase inférieure** à celle demandée
- o Proposition de **passage sous condition de mise en place du Cum Laude**
- o Proposition de **refus pour non-conformité avec le texte de cadrage**

**Avis 1 :** Le Comité émet un avis favorable à condition de revoir la proposition de Cum Laude.

Cette nouvelle proposition sera évaluée au terme de l'année universitaire 2023-2024.

7 projets concernés : projets N° 177, 182, 167, 152, 178, 180, 155

**Avis 2 :** Le Comité Opérationnel suggère un placement sur une phase inférieure car le parcours ne répond pas aux prérequis de la phase demandée :

6 projets concernés :

- Sur le renfort Recherche : projets N° 167 et 178
- Sur le renfort Internationalisation : projets N° 143, 183, 155, 169

**Avis 3 :** Le Comité Opérationnel émet un refus car l'intégralité des critères du socle commun ne sont pas atteints

1 projet concerné : projet N°162

Les membres du Comité Exécutif TIGER sont invités à se prononcer sur les propositions suivantes :

→ Il est proposé de **valider 42 projets en notifiant les projets concernés par les avis émis par le Comité Opérationnel TIGER (Avis 1 et 2).**

→ Il est proposé au Comité Exécutif TIGER de **notifier d'un refus le projet n°162.**

→ Le budget total proposé s'élève à **450 228 €** répartis comme suit :

- **134 734 €** sur crédits **TIGER France 2030** attribués aux **12** parcours rattachés à des Instituts d'Établissement (30%)
- **315 494 €** sur crédits **Idex** attribués aux **30** parcours non rattachés à des

Instituts d'Établissement (70%)

➔ **Décision du COMEX : Approuvé à l'unanimité : 0 refus / 0 abstention : Vote à l'unanimité**

### 3. AAP TFR 2022 : Heures pour la transformation

Une note de cadrage actualisée a été présentée en réunion de gestion administrative et financière et sera envoyée aux parcours lauréats de l'AAP TFR 2022 dans l'objectif de rectifier -si besoin- les heures en respectant la réglementation RH :

Prime pédagogique enseignants chercheurs (C2 du RIPEC) :

- Seuil entre 14H et 50H avec gradation de 6h.
- En dessous de 14h => EQS sur conception et développement d'enseignements nouveaux.

Les mentions à intégrer dans ARES sont :

- Type de prime : Responsabilités particulières ou missions temporaires (RIPEC C2 G1)
- Fonction éligible : Responsable d'une mission pédagogique – Autre Cmp

Remarques et/ou questions :

Emmanuel GODARD (RST AMI) pose une question cadrage des EQS vis-à-vis de l'ANR.

Denis BERTIN : s'agissant d'EQS sur service avec impact, cela est possible. S'il s'agit d'EQS sans impact : ce n'est pas possible.

➔ **Décision du COMEX : Approuvé à l'unanimité : 0 refus / 0 abstention : Vote à l'unanimité**

4. AAP TFR 2022 : Point sur les avenants et conventions

Les parcours de l'AAP TFR 2022 actuellement en phase de labellisation -qui sont uniquement sur une convention d'une durée d'un an- ont reçu la semaine dernière un formulaire leur demandant de choisir parmi deux possibilités :

1/ **Pérennisation** : utilisation des crédits jusqu'au 31/08/2023, puis obtention de la labellisation (suite à évaluation) et :

- Convention de « pérennisation » (fonds TIGER/AMIDEX) sur 1 an ; tous dispositifs sauf « alternance » et « UE mener un projet scientifique »
- Dispositif stage : avenant pour augmenter l'enveloppe à 2500€ (car augmentation du volume horaire) sur demande du parcours

2/ **Prolongation simple** : demande de prolongation de la durée jusqu'au 31/12/2023 et :

- Avenant de prolongation
- Dispositif stage : avenant pour augmenter enveloppe à 2500€ (car augmentation du volume horaire) sur demande du parcours
- La possibilité de demander une prolongation de la phase jusqu'au 31/08/2024 n'a pas été retenue.

Nombre de parcours concernés (phase de labellisation) :

- 13 parcours sur financement TIGER
- 15 parcours sur financement Idex

Les parcours de l'AAP TFR 2022 actuellement en phase d'accompagnement, ou de transformation ont reçu la semaine dernière un formulaire leur demandant de choisir parmi deux possibilités :

1/ **Normale** : Rien ne change et les parcours ont la possibilité d'utiliser les fonds jusqu'au 31/08/2024 :

- Aucune action à faire
- Dispositif stage : avenant pour augmenter enveloppe à 2500€ (car augmentation du volume horaire) sur demande du parcours

2/ **Réattribution** : les parcours peuvent faire une demande de réattribution totale, ou partielle des crédits dans le cas où ils ont utilisé 50% (min) des crédits attribués en janvier 2023 et mise en place d'un :

- Avenant de réattribution

Nombre de parcours concernés (phases d'accompagnement et de transformation) :

- 87 parcours sur financement TIGER
- 22 parcours sur financement Idex

Dans les deux cas de figure (toute phase confondue), la méthodologie sera la même : l'équipe opérationnelle récoltera les besoins des lauréats par le biais d'un formulaire AMU et fera des vérifications opportunes des données.

➔ **Décision du COMEX : Approuvé à l'unanimité : 0 refus / 0 abstention : Vote à l'unanimité**

#### 5. AAP TFR 2022 : Évaluation des parcours en labellisation

37 parcours actuellement en phase de labellisation (16 renforts Recherche, 22 renforts internationalisation et 22 renforts MSE&C) ont reçu un mail la semaine dernière leur indiquant les étapes à suivre pour que leur parcours soit évalué en vue de la labellisation finale.

L'objectif est de collecter des indicateurs afin de vérifier que les parcours remplissent toujours bien les critères pour être labellisés :

➔ La vérification se fera à travers :

- un formulaire commun à tous les parcours ➔ évaluation sur base déclarative
- un fichier Excel individualisé pour chaque parcours ➔ évaluation sur base déclarative et validation des indicateurs extraits via APOGEE

Voici le calendrier d'évaluation mis en place pour l'évaluation et la labellisation de ces parcours :

- **Rentrée universitaire 2023** : planification d'un webinaire pour accompagner les parcours dans le remplissage des deux documents. Ce webinaire donnera également la possibilité au RST TIGER et au VP Formation d'informer les lauréats sur la pérennisation des financements.
- **30/11/2023** : les parcours complètent le formulaire en ligne et renvoient le fichier Excel complété à l'équipe TIGER
- **Décembre 2023/Janvier 2024** : les dossiers sont analysés par la gouvernance TIGER et la commission d'évaluation
- **Février/mars 2024** : les parcours sont notifiés du résultat de l'analyse des dossiers et, pour ceux évalués positivement, sont labellisés

#### Remarques et/ou questions :

Emmanuel GODARD (RST AMI) demande à ce que les instituts soient informés des éléments envoyés aux parcours.

➔ L'équipe opérationnelle va envoyer les éléments aux Instituts d'établissement et aux composantes.

➔ **Décision du COMEX : Approuvé à l'unanimité : 0 refus / 0 abstention : Vote à l'unanimité**

#### 6. Appel à projets TRIPS – Vagues 1 et 2

Le calendrier prévisionnel actualisé du projet TRIPS vague 1 a été présenté.

Il s'agit aujourd'hui de procéder à l'élaboration et l'envoi des conventions vers les lauréats afin d'ouvrir les crédits (1,7M€) en septembre 2023.

Pour rappel, les 7 lauréats sont :

| Acronyme              | Nom du projet                                                                                             | Institut / Composante                 |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Drug@abilities</b> | Plateforme de formation interdisciplinaire à/par la recherche en sciences du médicament                   | ICI / Pharmacie                       |
| <b>EPICE</b>          | Projet d'acquisition d'Équipements de Paillasse pour Initiation à la recherche sur plateformes TechniquEs | AMUtech / Dept Chimie                 |
| <b>ISMED</b>          | Plateau Images et sociétés en Méditerranée                                                                | SoMuM – ARKAIA / MMSH                 |
| <b>Multiverse</b>     | MULTI-messenger uniVERSE: ObserVe, learN and dIscover                                                     | IPHU / CPPM                           |
| <b>Neurotrips</b>     | NEUROsciences Training and Research Interdisciplinary Platforms                                           | Neuromarseille / Faculté des Sciences |
| <b>Platinum</b>       | PLATform of Immersive, on-line and on-site experiments for NUclear Major facilities                       | ISFIN / Faculté des Sciences          |
| <b>TRaIN</b>          | Training Research And Innovation                                                                          | IM2B / CNRS et Polytech               |

La vague 2 de l'appel à projet TRIPS a été lancée sous le format d'un AMI. 9 projets sont candidats :

| Acronyme          | Nom du projet                                                                                                | Institut      |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>PLADISSPAM</b> | PLateforme de recueil et d'Analyses de Données de l'Institut des Sciences de la Santé Publique Aix Marseille | ISSPAM        |
| <b>RARETRIPS</b>  | RARE DISEASE Training and Research Interdisciplinary Platforms                                               | MarMara       |
| <b>LBàOP</b>      | La Boite à Outils Psychométrie                                                                               | InCIAM        |
| <b>IMMERSION</b>  | Plateforme pédagogique immersive en sciences de l'océan                                                      | OCEAN- ARKAIA |

|                 |                                                                                                                          |               |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>PITIO-FR</b> | Plateforme Instrumentale et Technologique de l'Institut Origines pour la Formation par la Recherche                      | Origines      |
| <b>IFS</b>      | Interaction Fluide Structures                                                                                            | IMI           |
| <b>FAC ITEM</b> | Lab de la transition environnementale                                                                                    | ITEM          |
| <b>STACKAMI</b> | Interactions Mathématiques-Informatique                                                                                  | FullStack AMI |
| <b>/</b>        | « CLASSE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE VIRTUELLE SCENARISEE ET INTERACTIVE VIA LA REALITE VIRTUELLE & AUGMENTEE » | InCIAM        |

Le calendrier est le suivant :

- 10 juillet – 25 juillet : Phase d'évaluation de l'AMI
- 17 juillet au 25 juillet : Visite sur site : Etude de faisabilité des projets
- 25 juillet : Ouverture de l'Etape 2 : Dossier de candidature final
- 10 octobre (12h) : date limite du dépôt des projets

#### Remarques et/ou questions :

Denis BERTIN, Christophe BORDI : l'institut InCIAM a deux projets de TRIPs candidats au sein des mêmes locaux. Serait-ce possible de mutualiser les besoins en vue de proposer une TRIP élargie malgré le fait que les champs disciplinaires soient différents ? Les TRIPs ont justement pour objectif de renforcer l'interdisciplinarité pour une valorisation globale de l'institut d'établissement.

→ Agnès LELLOUCHE se renseigne auprès des porteurs et reviennent vers Aurélie BELENGUER et Christophe BORDI.

#### 7. Questions autres :

- Eric KAJFASZ (RST IPHU) : concernant les stages, la CFVU semble bloquer la date de fin pour les années diplômantes (L3 et M2). La question implique un contexte vaste.  
→ Nathalie ALMERAS : il n'y a pas de blocage post jury de diplôme – prolongement du dispositif stage jusqu'au 31/12/2023 pour que des stages puissent avoir lieu sur la période septembre-décembre.
- Les mobilités entrantes (Bourses d'excellence TIGER) : Emmanuel GODARD demande si les bourses de mobilité entrantes TIGER pour 24/25 sont réitérées.  
→ Cadrage en cours de définition GT2/DRI